

# MALBOSC



Le Mas

Janvier 2008

Janvier 2008

Mairie de MALBOSC

Ouverture au public

Lundi:

9 h – 12 h / 14 h -17 h

Jeudi:

14 h - 17 h

Samedi:

9 h - 12 h

Tél/fax: 04 75 36 90 40

Email:

mairie.malbosc@wanadoo.fr

- P. 1: Le Mot de Mme le Maire  
P. 2:  
Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2007  
P. 3:  
P. 4: Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2007  
P. 5: Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 octobre 2007  
P. 6: Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2007  
P. 7: Dons au CCAS / Etat-Civil / Loto du CCAS  
P. 8:  
Denouzavou, la page des enfants de l'école  
P. 9:  
P. 10:  
Communauté de Communes du Pays de Jalès  
P. 11:  
P. 12: Collecte sélective : Etre acteur de son environnement  
P. 13: AB Cèze  
P. 14:  
SIDET : sentiers de randonnée en pays des Vans... Un peu d'histoire  
P. 15:  
P. 16: Repas du CCAS  
P. 17: Visite du Sous-préfet / Le parc se décarcasse  
P. 18: Extraits de la Tribune du 20 septembre 2007  
P. 19: Le Radon / Rénovez pour louer en Ardèche  
P. 20: La Stévia / 2e édition d'une heureuse initiative  
P. 21: Association pour la sauvegarde du Patrimoine  
P. 22: Vous avez dit « Patrimoine? »  
P. 23:  
P. 24: Louis Charles Henri Pagèze de la Vernede  
P. 25:  
P. 26: Les comptes du bulletin—Année 2007

*Le cimetière n'est pas un terrain de jeux*

*Il m'a été signalé que des tombes ont été profanées. En apparence peu de choses, des plaques déplacées, brisées parfois un panneau indiquant « une tombe à l'abandon susceptible d'être reprise » cela est important pour les familles concernées et je comprends leur amertume.*

*Il y a quelques années, cela s'était déjà produit, bien qu'on m'y ait incité je n'avais pas porté plainte auprès de la gendarmerie persuadée que des enfants avaient pris le cimetière pour un terrain de jeux. Et qu'ils seraient éventuellement sermonnés par leurs parents. Il faut leur expliquer le respect dû aux défunts.*

*Une nouvelle fois, je demande le respect des lieux publics, faut-il envisager des heures d'ouverture du cimetière ?*

*Le Maire*

Janvier 2008

Chers administrés,

2007 s'achève, Triste année... j'ai failli perdre la vie dans un accident de voiture et presque en même temps une maison brûlait au hameau de Mourèdes laissant la propriétaire complètement démunie. Par chance, elle était chez son voisin qui continue à l'héberger. Son chien a péri dans l'incendie, probablement asphyxié. On comprend l'émotion soulevée par ce drame ...très vite la solidarité s'est exercée, dans le village d'abord ensuite dans la commune. Heureusement, Mme Rudigier, en personne prévoyante, était à jour tant du côté assurance qu'en ce qui concerne le ramonage de sa cheminée ...néanmoins le choc est rude ! Espérons que les attentions dont elle est entourée lui aideront à passer ce cap difficile, c'est de tout cœur que nous le souhaitons.

Puisque la tradition veut que des souhaits de bonheur et de santé soient formulés en cette période, je formule pour tous des vœux pour une excellente année 2008.

C'est le dernier « mot du maire » que vous découvrez, en effet au mois de mars 2008, l'élection d'un nouveau maire mettra un point final à ma fonction. Pendant 19 ans dont 13 comme maire j'ai donné beaucoup de mon temps et de mon énergie pour la gestion de cette commune qui m'a vu naître. J'ai été passionnée par cette fonction très prenante devenue un emploi à temps plein mais je déposerai le « fardeau » avec plaisir. J'ai toujours veillé à ce que la commune reste dans un taux d'endettement raisonnable. Il est bien difficile d'investir sans emprunter dans une commune sans ressource propre et pourtant je crois qu'avec le soutien du conseil municipal nous avons fait pour le mieux.

J'ai pourtant un regret: ne pas avoir restauré la ruine de Gournier. C'était une belle réalisation, dommage que les financements européens aient fait défaut...

Je ne dresserai pas un bilan de toutes les réalisations effectuées depuis 1995 mais il me plaît de dire que le projet de réhabilitation de la piste DFCI (Fabre-Mâlons) est en bonne voie. L'arrêté préfectoral ouvrant l'instruction sera affiché dans les prochains jours et le dossier consultable en Mairie. Une bataille qui dure depuis 1999 !

La création d'un service de transport entre Malbosc et Aubrias est acceptée, le service sera en place à compter du 14 janvier 2008 pour les collégiens de Bessèges et St Ambroix mais nous attendons confirmation.

Le SIDET devient syndicat intercommunal de Découverte de l'Environnement et du Territoire c'est de bon augure pour la réhabilitation des sentiers qui relient les hameaux et le projet d'aménagement des Cabusselades en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche. Une réunion publique est prévue pour affiner le projet et surtout recueillir l'avis des habitants concernés. Serez-vous nombreux ? Je l'espère...

Je suis toujours étonnée que des projets d'intérêt général ne suscitent aucune réaction: l'enquête publique concernant les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Cèze n'a reçu aucune observation.

La piste DFCI (Fabre/Malons) recueillera plus d'intérêt sans doute parce que le territoire communal est au cœur du projet...

Encore une fois, je fais appel à votre civisme. Il doit s'exercer chaque fois que d'autres personnes que vous-même sont concernées, c'est-à-dire à chaque instant.

Cessons d'être individualiste, pensons aux autres et adaptons notre comportement. C'est le vœu que je formule pour 2008.

Votre Maire  
Alice ICARD

# Comptes Rendus de Séances

Séance du 20 juillet 2007



- Place du Mas
- Statuts du SDE 07
- Enfouissement réseau France Télécom
- Piste DFCI
- Maîtrise de la demande en énergie

**Présents:** Tous les conseillers en exercice, sauf Elisabeth Hours, Bernadette Fillon et Bernard Agniel, absents excusés. Andrée Nadal, qui donne procuration à Marcel JULES et Anne Bo-benrieth qui donne procuration à Alice Icard.

## Création de la Place du Mas

Six entreprises ont été consultées. Deux ont renvoyé leur offre. L'entreprise Gaillard à Chambonas pour un montant de 16 685 € HT.

L'entreprise Leyris à Payzac pour un montant de 28 355 € HT.

Mme le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise Gaillard pour 16 685 € HT qui correspond à l'estimation de la DDE.

Les conseillers présents, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition.

## Adoption nouveaux statuts du SDE 07

Le SDE 07 (Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche) propose une refonte des statuts dans le but d'être en conformité avec les nouvelles lois, mieux spécifier le rôle du SDE 07, développer ses actions en matière de maîtrise des énergies renouvelables, tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité etc...

Conformément au CGCT (art 5211-20) le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette refonte des statuts du SDE 07.

## Enfouissement du réseau France Télécom au Mas

Mme le Maire fait part au conseil municipal du devis de France Télécom pour la mise en discrétion du réseau au hameau du Mas. Il s'agit de la fourniture de plan, documentations et matériel: tuyaux chambres complètes, coffrets pour un montant à la charge de la commune de 788,90 euros HT. Il faut ajouter à ce chiffre le montant des travaux effectués en coordination avec les travaux du SDE 07 génie civil soit 9218,39 euros HT au total donc 10 007,29 euros HT.

Une subvention de 50% nous sera accordée par le SDE 07.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à demander cette subvention et à signer tous documents concernant ces travaux.

## Piste DFCI Fabre-Lacham avec sortie sur Mâlons

Le Cabinet Alarcon nous a envoyé le document d'arpentage relatif à la piste DFCI pour les trois communes concernées (Malbosc, Brahic/ Les Vans et Mâlons et Elze).

Mme le Maire fait part au Conseil municipal du tracé de la piste ainsi que des surfaces pour chacune des parcelles qui seront prises en compte pour les servitudes de passage. Le devis descriptif et estimatif des travaux est également communiqué.

Pour Malbosc il s'élève à 101 349 € HT pour 4850 mètres de piste environ.

Pour Brahic/Les Vans il s'élève à 39 945 € HT pour 1370 mètres de piste environ.

Pour Mâlons et Elze il s'élève à 13132,50 € HT pour 460 mètres de piste environ.

Pour ces travaux nous seront subventionnés:

- 40% par le Conseil Général de l'Ardèche
- 40% par le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne via la DDAF de l'Ardèche.

Les 20% qui restent sont à la charge des communes.

Pour l'Ardèche, la commune de Malbosc est maître d'ouvrage, elle a reçu délégation pour ce qui concerne Brahic/Les Vans.

La commune de Mâlons et Elze prendra en charge le dossier en relation

Séance du 20 juillet 2007  
suite



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à déposer la demande de subvention pour la partie communale de cette piste et à signer tous documents nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

### Maîtrise de la Demande en Energie

Le SDE 07 a organisé des réunions d'informations pour les Maires des différents cantons. Le 18 juillet 2007 c'est aux Vans que nous étai prodigués les conseils en économie d'énergie dans le patrimoine communal. Le syndicat propose une étude diagnostic sur la commune en fonction des installations: école, mairie, éclairage public, station de pompage, etc... Cette étude mettra en évidence les améliorations à apporter pour faire des économies d'énergies. Une délibération du conseil municipal donne au SDE 07 la possibilité d'obtenir d'EDF les factures des trois dernières années pour avoir des éléments de comparaison et déterminer les travaux éventuels à réaliser.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

### Divers

#### Dépistage du Radon

Le code de la Santé publique nous fait obligation de dépister le radon (gaz naturel radioactif) dans les locaux de la commune. L'école seule était concernée. Les dosimètres ont donc été posés

le 17 janvier 2007 et retirés le 23 avril 2007.

Le rapport qui vient de nous parvenir fait apparaître une anomalie notamment dans la halte garderie. Dans un premier temps, nous allons mettre en œuvre les préconisations souhaitées par l'expert avant que de nouvelles mesures de dépistage soient effectuées. Si le résultat est toujours positif, des mesures complémentaires seront à mettre en place.

### Route de Bonnevaux

Dans le cadre de l'ATESAT, la DDE a procédé sur la commune à l'inventaire des ouvrages d'art sur les voies communales et chemins ruraux.

Sur la route de Bonnevaux (VC n°4) le contrôleur a conclu que les parapets étaient à revoir. Il s'agit du Pont des Thomazes à la limite de la commune avec Bonnevaux.

Le conseil général sollicité pour une subvention « pour la sécurité des usagers » indique que ces travaux incombent à la commune de Malbosc mais que le département va prendre à sa charge les travaux de réfection de cet ouvrage et il ajoute « afin que cette voie communale puisse être classée dans le domaine public départemental ». Ainsi nous verrons peut être l'aboutissement d'une demande qui remonte aux années 1985 (Délibération du Conseil Municipal du 8 mai 1985).

**Les élections municipales auront lieu**

**Les dimanches 9 et 16 mars 2008.**



Séance du 20 septembre 2007

**Piste DFCI**

Mme le Maire informe le Conseil qu'une tranche de travaux pour la réhabilitation de cette piste est prévue en 2008. Le montant de cette tranche est de 76 520 € HT. Elle sera subventionnée par le nouveau plan de développement rural hexagonal 2007/2011 (PDRH) et le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM).

Le montant de la subvention sera de 61 216 € soit 80%, les 20% restant à la charge de la commune.

Les travaux prévus consistent en la création de 120 mètres de piste au départ de Fabre, ensuite à la réhabilitation de la piste existante en créant cinq radiers, une chaussée en béton de 120 mètres et 14 revers d'eau bétonnés entre le point d'eau et le sommet, afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage dans le temps.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition et autorise le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce projet.

Cette délibération annule et remplace celle du 20 juillet 2007.

**Retrait de compétence assainissement au SEBA par St Pierre le Colombier**

La commune de St Pierre souhaite le retrait de la Compétence assainissement au SEBA. Lors d'un comité syndical (18/04/2007), ce retrait a été voté mais les communes adhérentes doivent entériner ce choix.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour le retrait.

**Décision modificative au budget M14**

Il est nécessaire de prendre une décision modificative pour certaines lignes au budget, les crédits étant insuffisants.

Le Conseil décide:

Dépenses de fonctionnement

Compte 6188: -300€

Compte 6554: +300 €

Et compte 2111-44: -1 €

Compte 2031-51: +1 €

**Travaux sur voie communale n°3 (Malbosquet)**

A la suite des pluies des 25 et 26/11/2006, des travaux ont été programmés et subventionnés par le Conseil Général. Après consultation de 6 entreprises, la commission d'ouverture des offres a retenu la moins disante: 13 987,04 € HT—réalisation fin septembre par l'entreprise Gaillard à Chambonnas.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer la Commande.

**Extension du réseau AEP La Pauze/Le Chambon**

La Société Cévenole d'Ingénierie, maître d'œuvre

pour ce projet, nous a adressé les résultats et l'analyse des offres déposées. Après délibération le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise BOYER pour un montant de 107 283 € HT et autorise le maire à signer le marché et les documents afférents.

**Branchement sur le réseau d'eau potable**

Mme le Maire expose que conformément à l'article 19 du règlement du service de l'eau, la commune est en droit de facturer le coût effectif des travaux de branchement au réseau.

Le paiement est demandé en deux fois: la moitié en janvier 2008, le solde au mois de juillet 2008. en l'occurrence, il s'agit des branchements après Fourniels soit: le Légal et les Faysses: 3 compteurs pour un montant de 536,60 € chacun.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**Divers****Transports scolaires**

Une demande a été adressée au Conseil Général pour la prise en compte des transports scolaires vers le collège de Bessèges en raison de sa proximité pour une partie de la commune. La commune de Bonnevaux proposait le ramassage des collégiens de Malbos si le Conseil Général subventionnait cette prestation.

Le Conseil Général ne peut subventionner mais propose pour les familles qui résident à plus de trois kilomètres le remboursement en voiture particulière. Pour l'année 2008, la carte scolaire pourra être modifiée.

**Assainissement de l'école**

Les formalités d'acquisition du terrain pour l'épandage étant terminées, les travaux pourraient commencer. Cependant le propriétaire ne valide pas le plan de bornage, bien que le chemin figure sur le nouveau cadastre mais aussi sur le cadastre napoléonien.

Les parcelles en contre bas de sa propriété ne peuvent être enclavées. Il lui appartient d'apporter la preuve que ce chemin est privé.

**SIDET**

Réunion prévue le 1er octobre, entre autre à l'ordre du jour: avenir du SIDET modification des statuts.

**Achat de licence IV**

Mme Nathalie Bové-Le Cigalou-est venue pour nous proposer l'achat de la licence IV qu'elle n'exploite plus au restaurant d'Aubrias. Cette licence est la dernière licence IV sur la commune. La commune fait valoir son droit de préemption mais cette transaction n'étant pas prévue au budget, il y a lieu de consulter le Trésorier.

Le conseil municipal est d'accord pour l'acquisition de la licence IV.

- Piste DFCI
- SEBA
- DM budget M14
- Voie Communale n°3
- Extension réseau AEP
- Branchement sur réseau d'eau potable

Séance du 25 octobre 2007



- Achat licence IV
- Amortissement frais d'études
- Décisions modificatives budget
- Contrat administratif du camping
- Indemnité au trésorier
- Service de médecine du travail
- Création de ligne de transport scolaire

#### Achat licence IV « Le Cigalou »

Mme le Maire expose au conseil municipal l'intérêt qu'il y a d'acquiescer la licence IV du Restaurant d'Aubrias. Dans un premier temps, nous verserons un acompte de 3000 €, le solde sera inscrit au budget 2008 et versé après signature de l'acte.

Le conseil autorise le Maire à signer et le charge des formalités à accomplir. Adopté à l'unanimité des présents.

#### Choix de la durée d'amortissement des frais d'étude

Il y a lieu de prévoir une durée d'amortissement des frais d'étude pour la comptabilité M14 comme on le fait pour la comptabilité M49. Le Maire propose 5 ans, il s'agit de l'étude faite pour la réhabilitation de Gourmier.

A l'unanimité, le Conseil vote cette durée de 5 ans.

#### Décisions modificatives du budget

Ces décisions ne changent rien au montant du budget, ce sont de simples jeux d'écriture afin que la dépense soit imputée sur la ligne budgétaire correspondante. Les propositions sont adoptées.

#### Avenant au contrat administratif du camping

Le gérant, Patrick Jardé, souhaite que soit régularisé par un avenant le fait qu'il paie la cotisation du camping à l'Office de Tourisme des Vans et que par ailleurs la commune acquitte la cotisation du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air. Ce qui existe dans les faits depuis le début de la mise en gérance du camping fera l'objet d'un avenant si le conseil est d'accord. Le conseil accepte à l'unanimité des présents.

L'avenant sera soumis au contrôle de la légalité.

#### Attribution d'indemnité au trésorier

Comme chaque année, nous devons payer au Trésorier des indemnités: rémunération de l'aide qu'il nous apporte dans la gestion de la commune. Elle s'élève à 336,90 €. Le conseil vote ces indemnités.

#### Actualisation des primes IAT (indemnités administration technicité)

En raison des modifications intervenues dans le statut de certains agents, il y a lieu d'actualiser l'attribution des primes IAT. Le maire propose au conseil de délibérer afin de réactualiser le régime indemnitaire. Adopté.

#### Changement d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche met en place un service de « médecine professionnelle et préventive ». Il nous propose d'y adhérer pour un montant de 58 € par agent pour l'année 2008. la convention sera d'une durée de 3 ans à compter du 01/01/2008. Etant donné que l'APIAR nous demande 74 € par agent, il nous semble intéressant d'adhérer. Le conseil municipal adopte cette proposition.

#### Demande de création d'une ligne de transport scolaire

Il y a sur la commune 8 enfants qui sont scolarisés soit à Bessèges (5) soit à St Ambroix(3).

Avant la rentrée, une demande avait été adressée au Conseil Général pour permettre à la Régie des Transports de Bonnevaux d'effectuer ce ramassage scolaire sous réserve d'une subvention. Refus dans un premier temps du Conseil Général qui propose de rembourser les frais de transports en voiture particulière pour les enfants résidents à plus de 3 km du point de ramassage: Aubrias.

Pour tenir compte du nombre d'enfants et de la difficulté pour les familles, le conseil général accepte d'examiner une demande de création de ligne de transport pour faire la jonction Malbosq, chef lieu avec Aubrias où s'effectue le ramassage. Le Maire propose de délibérer pour la création de cette ligne de transport.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### Divers

##### Route de Malbosquet

Les travaux consécutifs aux pluies des 24 et 25 novembre 2006 et subventionnés par le Conseil Général sont faits.

##### Place du Mas

L'entreprise Gaillard chargée d'effectuer les travaux a détérioré la route. Mr Gaillard est informé, il viendra constater les dégâts. Par ailleurs, les travaux de la place sont en voie d'achèvement, il manque le banc et l'arbre à mettre en place.

##### Demande de raccordement au réseau AEP de Fabre

Mr Barbieur habitant le Salès demande à être raccordé au réseau car sa source est tarie.

La demande sera examinée dans le cadre du schéma directeur d'eau potable (en cours).



- Adhésion SEBA
- Syndicat AB Cèze
- Décisions Modificatives
- Itinéraires de randonnées

#### **Adhésion de la Commune au SEBA— Quartier d'Abeau**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux effectués par les propriétaires d'Abeau ont été validés par les techniciens du SEBA, et la rétrocession de ce réseau effectué à la Commune.

Le Conseil délibère à l'unanimité pour inclure Abeau dans la partie de la commune gérée par le SEBA avec La Loubatière, l'Habitarelle et Gournier.

#### **Enquête publique syndicat AB Cèze**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que le dossier d'enquête publique du Syndicat mixte AB Cèze sur les travaux d'entretien et restauration des cours d'eau dans le cadre du programme pluriannuel de gestion de la végétation rivulaire du bassin versant de la Cèze, a été clôturé le 23 novembre 2007. pas d'observation portée sur le registre d'enquête.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable aux travaux qui seront réalisés par le syndicat à l'issue de cette consultation.

#### **Décisions modificatives du budget**

Ces décisions sont de simples jeux d'écriture afin que la dépense soit imputée sur la ligne budgétaire correspondante. Les propositions sont adoptées.

#### **Création des itinéraires de randonnée d'initiative locale de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes**

Après avoir pris connaissance du dossier, du tracé des itinéraires, du schéma d'implantation du mobilier signalétique, le Conseil municipal accepte la proposition d'harmonisation du balisage des chemins de randonnée avec le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée du Gard, sur la partie riveraine du Gard.

L'entretien et le balisage de ces sentiers sont à la charge de la communauté de communes des Hautes Cévennes.

#### **Divers**

Madame le Maire informe le Conseil que le projet de Gournier n'a pas reçu le financement suffisant pour aboutir.

Le projet des Cabusselades sera exposé lors d'une réunion publique en janvier 2007, après la réunion de travail du 13 décembre 2007, qui réunira le PNR, les associations concernées (Cèze et Gagnière, Découvrir en marchant, l'Association de sauvegarde du Patrimoine de Malbosc), la commune représentée par Mme le Maire et le propriétaire des parcelles concernées pour l'élaboration de ce projet.

Madame le Maire expose les bons résultats d'exploitation du camping municipal pour l'année 2007, qui constitue maintenant un revenu pour la Commune, soit

6 438,80 € auxquels s'ajoute la taxe de séjour: 1221,85 € dont une partie est reversée à l'Office du Tourisme.

Pour le transport des enfants de la Commune scolarisés dans des collèges du Gard (sur Bessèges) suite à un dossier déposé au Conseil Général de l'Ardèche, nous avons obtenu de la personne chargée de contrôler la distance de transport, un avis favorable. Le ramassage de ces enfants pourra donc être mis en place pour la rentrée de janvier 2008. Nous attendons cependant la confirmation de la création de cette ligne de transports des services scolaires du Conseil Général.

Par lettre du 4 décembre 2007, le Conseil Général nous informe de la notification officielle « prochaine ».

## Dons au CCAS



Mr et Mme Chave 40 €

Mr Allègre Jean 20 €

## Salle des fêtes (Participation Chauffage)

Jacques Icard 50 €

## Etat-Civil

### *Naissance*

Shayan, Bayron MEDINA HERNANDEZ né le 25 août 2007 à Aubenas.

### *Décès*

Eliane AUBY dite Mirette (Escoussous) le 5 septembre 2007 à Paris

André HOURS le 18 octobre 2007 à Alès

## Loto du CCAS

C'est le 4 novembre 2007 qui a été choisi pour cet après-midi familial. Encore une fois, la météo n'était pas de notre côté: un beau soleil qui incite plutôt à la promenade ! Pourtant la salle des fêtes était remplie et l'ambiance était chaleureuse, on a remarqué beaucoup d'étrangers venus des communes environnantes malgré de nombreux lotos programmés à la même date. C'est que le loto de Malbosc a la réputation d'être un « beau loto »... surtout pour les gagnants !!

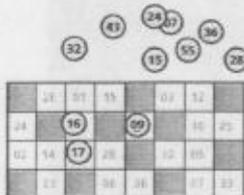
Le buffet était bien achalandé, les crêpes et les oreillettes ont obtenu un beau succès.

Merci de tout cœur aux bénévoles qui organisent la fête, merci également à tous les donateurs ce sont presque toujours les mêmes, ils contribuent largement à améliorer la recette. Cependant, cette année, elle a été décevante: 470 €. Il est vrai que nous n'avons pas fait de tombola....

C'est beaucoup de travail pour un maigre résultat. Les enfants de l'école auront malgré tout l'enveloppe habituelle et le repas de fin d'année aura bien lieu....

Merci encore à tous d'avoir participé.

La Présidente du CCAS



## DENOUZAVOU : Une journée avec la brigade Verte

Le vendredi 14 septembre, nous sommes partis à pied pour rejoindre la Brigade Verte sur une piste. Elle nous attendait. Nous avons fait les présentations. En plus de nous, il y avait Claire ( de « Découvrir en marchant »), Gilles, Arnaud, Thierry et Tommie. Sans oublier Julie et Céline, les deux ânesses et Rosalie l'épagneul à Arnaud.

Claire nous a expliqué ce qu'il fallait faire. Gilles nous a donné des gants (à notre taille, qu'on a pu garder). On a fait deux équipes : une avec Claire et l'autre avec Arnaud. Pendant ce temps, Gilles, Tommie et Thierry tronçonnaient et débroussaillaient.

Nous, on a enlevé les pierres tombées sur la piste, on les a mises au bord ou on a refait des petits murets.

Arnaud nous a montré des petits canaux qui avaient été faits pour irriguer des terrasses.

L'après-midi, on est allé derrière le cimetière pour remonter des terrasses.



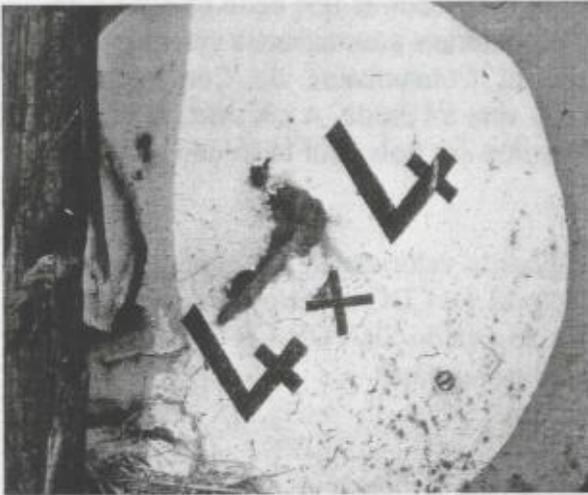
Il faisait chaud mais on avait de l'eau pour se mouiller la tête... C'était rigolo.

Pendant ce temps on pouvait faire des petits tours sur les ânesses.



Au bord d'une rivière, un monsieur s'étonne auprès d'un pêcheur :

- C'est curieux, vous lancez des noyaux dans l'eau ? ! ...
- Oui, c'est vrai. Mais ce ne sont pas n'importe quels noyaux, ce sont des noyaux de pêche !



- Je voudrais un lit très solide, dit le client.
- Pourtant, vous n'êtes pas si costaud que ça, répond le vendeur.
- Non, c'est vrai, mais j'ai le sommeil tellement lourd.-



- Je vous dois combien ? Demande la dame au chauffeur de taxi.- Onze euro madame, répond le chauffeur.
- Désolée, je n'ai qu'un billet de dix : est-ce que vous pourriez reculer un peu ?



- DENOUZAVOU, C'EST FINI...

Communauté de Communes du Pays de Jalès

**La zone d'activités**

Un nouveau bâtiment a vu le jour et nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à M. Debarge pour son atelier de fabrication et d'entretien de matériels pour cabinets vétérinaires. D'autres projets d'implantation déposés auprès de la Communauté de Communes et l'ouverture de la deuxième partie de la zone d'activités sont à l'étude. À cet effet, le conseil municipal de Banne a voté la révision du Plan d'Occupation des Sols pour le second secteur.

**Les ordures ménagères**

La Communauté de communes a pris la compétence pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers mais est en attente de l'arrêté préfectoral. La CDC se retrouvera en position de représentation substitution des communes membres au sein du SICTOBA et du SICOM, et cela sera sans incidence financière supplémentaire pour les habitants.

**Le Contrat Educatif Local.**

Cette année, la CDC a poursuivi sa politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse en déclinant plusieurs actions dans le cadre du Contrat Educatif Local signé avec l'Etat en 2005. On compte 10 projets déposés auprès de Jeunesse et Sports Ardèche, en collaboration avec :

- le Centre de Loisirs Intercommunal (découverte du Pays de Jalès, récréation du CLSH, Perfectionnement magie...)
- l'Atelier Lecture Intercommunal (activités autour du thème « les bricolo nature et les sports »).
- l'ADO CYA CYON (prix du 1er roman et cirque théâtral)
- la bibliothèque de Saint Paul-le-Jeune (promotion de la lecture jeunesse).
- l'association HEYOKA (récrée aux histoires, rencontres pédagogiques contées).

**L'atelier lecture « les mercredis créatifs :les bricolo nature et les sports » :**

*L'atelier lecture est une animation intercommunale ouverte gratuitement à tous les enfants du Pays de Jalès. Les objectifs de ces ateliers extra-scolaires sont de proposer une approche ludique et créative au livre, de leur faire réaliser un projet commun, de favoriser l'esprit de groupe...*

Depuis octobre une vingtaine d'enfants, accueillis par Marie de Banne, Marie-Noëlle de Berrias et Casteljau, Fabienne animatrice intercommunale, dans les locaux de la Mairie de St Paul le Jeune, participent aux mercredis créatifs. Des ateliers manuels, d'expression, des jeux d'écriture, des lectures captivent les enfants, qui parfois lisent eux-mêmes à leurs camarades. Lors du festival lire en Fête, ils ont exposé avec fierté leurs bonhommes « pommes de pin », et bientôt ils nous présenteront une maquette sur le thème du sport, entièrement réalisée avec des objets naturels ou de récupération... à vos bouts de bois !

**Les bébés lecteurs**

Désormais, les séances bébés lecteurs auront lieu à chaque saison et c'est donc le mardi 11 décembre que les bébés ont pu découvrir les sensations de l'hiver et la joie de Noël...

**Le Centre de Loisirs**

Le Centre de Loisirs accueille tous les enfants de 2 à 12 ans de 7h45 à 18h00 dans la salle d'activité de l'école de St Paul le Jeune.

L'équipe d'animation organise son travail autour des valeurs d'entraide, de tolérance et de respect de l'environnement.

Juliette, Nadine, Amélie et Valentine proposent donc des programmes d'activités adaptés et abordent différents thèmes tels que la famille, les sports, la nature, les cabanes, les 5 continents, l'eau, le cirque... Les enfants ont notamment pu découvrir l'accro-branche, les

sports nautiques pendant le séjour au lac du Camboux cet été, et les petites bêtes (élevage de phasmes, de vers de terre...) pendant les vacances de la Toussaint.  
*Renseignements au 04 75 39 11 35*

### **L'Ado-Cya-Cyon**

L'Ado-Cya-Cyon est composée de 10 membres en 2007. Cette association de jeunes (12/18 ans) se réunit dans la petite salle des fêtes de St Paul Le Jeune le vendredi soir. Cette année nous avons travaillé avec deux partenaires ; Marie-Laure Floc'h de l'association « Tourne Sol » et Eric Derien d' « Heyoka ».

Comme décisions importantes, nous avons décidé d'orienter nos objectifs vers : essayer de réaliser un projet humanitaire, participer au jury du prix du 1<sup>er</sup> roman et créer un spectacle de cirque théâtral. Seule l'action humanitaire n'a pu être réalisée. Nous avons présenté notre spectacle « cirque théâtral » lors du festival « Fée Toncirk » à Grospierres. Celui-ci a fait partie des moments les plus fréquentés et appréciés.

Dans le cadre de notre participation au jury du prix du 1<sup>er</sup> roman, nous sommes en train de lire de juger et de critiquer 5 manuscrits présélectionnés. Pour clôturer ce projet nous partons à Paris courant décembre.

Pour des raisons financières, l'intervention de l'animatrice reste incertaine en 2008, cependant nous souhaitons poursuivre cette aventure et nous imaginons mal continuer sans le soutien d'une animatrice.

Pour nous contacter vous pouvez appeler au : 06-85-33-86-38 ou par mail à : [adocyacyon@hotmail.fr](mailto:adocyacyon@hotmail.fr) ou Valentine à La Communauté de Communes au 04 75 39 32 71.

### **Les voies vertes**

L'étude des voies vertes (aménagement touristique de la voie de chemin de fer désaffectée de la ligne Le Teil-Ales sur les communes de Berrias et Casteljau et Saint Paul le Jeune) a été restituée, mais compte tenu du coût trop important, le projet est actuellement en attente de solutions financières.

### **Journée de Patrimoine de Pays**

Le mardi 13 novembre fut organisé un apéritif convivial des associations de la Communauté de Communes pour relancer La Journée de Patrimoine de Pays, journée ayant pour but de favoriser les partenariats entre les associations du territoire et de promouvoir notre pays.

Communauté de Communes du Pays de Jalès  
Mairie 07460 St Paul le Jeune  
e-mail : [pays.de.jales@inforoutes-ardeche.fr](mailto:pays.de.jales@inforoutes-ardeche.fr)  
Inscription et renseignements : 04 75 39 32 71



## COLLECTE SELECTIVE

Etre acteur de son environnement

### Petit rappel des consignes de tri

**Conteneur à verre**  
Verre d'emballage alimentaire.

**Conteneur à papier**  
Revue, journaux, magazines et papier d'écriture.

**Bac jaune**  
Tous les emballages en carton (cartonnette et brique alimentaire). Les gros cartons sont à déposer en déchetterie.

**Tous les emballages métalliques** (boîte, bidon, bouteille, spray, barquette)

-Uniquement les bouteilles et les flacons plastiques (bouteilles d'eau, de soda, d'huile, de lait, flacon de lessive, shampoing, gel douche...)

Actuellement, un français remplit une poubelle de la hauteur d'un immeuble de trois étages par an. C'est autant d'espace et de matières premières gaspillés. Pour que jeter ne soit plus synonyme de dégradation de notre qualité de vie, participons à la collecte sélective ! Les petits gestes du quotidien font la qualité de notre environnement.

Depuis 2002, la collecte sélective du verre, du papier et des emballages ménagers est en place dans toutes les communes du SICTOBA. Vous avez forcément des équipements de tri sélectif près de chez vous !

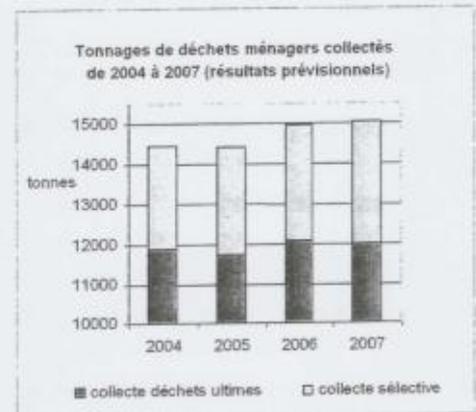
Dès aujourd'hui, nous pouvons constater les effets bénéfiques de votre participation au tri :

### Plus de tri, c'est moins d'enfouissement !

Le tonnage global de déchets collectés sur le territoire du SICTOBA augmente d'année en année. Grâce à votre participation au tri sélectif, le tonnage de déchets enfoui dans le Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) reste stable.

Nous pouvons faire mieux en diminuant la quantité de déchets enfouis :

- dès l'acte d'achat en choisissant des produits qui génèrent peu de déchets ou des déchets recyclables,
- en triant plus : 30% du déchet enfoui dans le CSDU est du déchet recyclable (étude MODECOM 2006).



### Plus de tri, permet de préserver les ressources naturelles

Impact environnemental de la collecte sélective 2007 (résultats prévisionnels)

#### Ont été triés et recyclés en 2007 :

176,89 t. de bouteilles et flacons plastiques  
75,35 t. d'emballages en acier  
4,95 t. d'emballages en aluminium  
232,43 t. de cartons et de briques alimentaires  
1660,72 t. de verre  
651,45 t. de papier

#### Ce qui a permis d'économiser :

159 t. de pétrole brut  
113 t. de minerai de fer  
1 année de consommation électrique d'environ 15 personnes  
604 t. de bois  
1096 t. de sable  
1694 t. de bois

#### SICTOBA

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 13h30 à 19h

Quartier La Gare  
07 460 BEAULIEU

Tél : 0475390699  
Fax : 0475899169

Courriel :  
sictobacom@orange.fr

Grâce à votre participation au tri sélectif, plusieurs milliers de tonnes de matières premières ont pu être préservées.

Participons à l'amélioration de la qualité du tri :

Une étude a montré que 30% des déchets déposés dans les bacs jaunes ne sont pas recyclables. Les indésirables sont composés de 2 catégories de déchets :

- les erreurs de tri (emballage trié non recyclables : pot de yaourt, sac plastique...)
- les actes de malveillances : sac d'ordures ménagères, gravats, moteurs de voitures, animaux morts...

Tous ces déchets représentent les « refus de tri ». Plus leur quantité est importante et plus le coût de la gestion des emballages est élevé. Soyons donc vigilants...

En cas de doute sur un emballage, jetez le dans la poubelle à ordures ménagères et renseignez vous auprès des animateurs du SICTOBA.

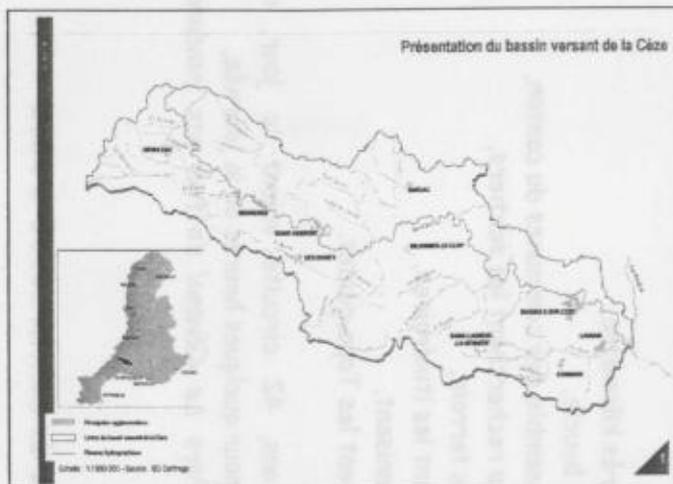
Le Syndicat Mixte A.B. Cèze regroupe le **Conseil Général du Gard et 61 communes** du bassin versant de la Cèze.

Il a principalement pour objet la **gestion de la ressource en eau** à l'échelle du bassin versant de la Cèze.

Budget 2007 :

- fonctionnement : 429 032 €
- investissement : 1 615 455 €

**Les actions menées cette année :**



### **Dépôt du dossier sommaire de candidature au contrat de rivière**

Le **contrat de rivière** est un accord technique et financier concerté entre les collectivités locales, l'Etat, le conseil régional, le conseil général, l'agence de l'eau et les usagers. Il définit des objectifs et détermine des actions en faveur de la **réhabilitation et de la valorisation des milieux aquatiques**.

Le coût estimatif des actions à mener sur **5 ans** s'élève à **27,9 millions d'euros** dont **18 millions** pour l'assainissement.

### **Restauration et entretien des cours d'eau**

Cette année les **5 agents de l'équipe verte** du syndicat sont intervenus sur plus de **75 km** de cours d'eau : abattage d'arbres déstabilisés, élimination sélective des embâcles, ramassage des débris, préservation et amélioration de la diversité des milieux remarquables ...



La restauration de plus de **40 km** de rivière (basse Cèze, Tave lère tranche, Claysse et Cèze à Meyrannes) a été confiée à des **entreprises spécialisées** pour un coût total de **232 614 € TTC**.



### **Gestion de la ressource et des milieux**

Des **études globales** ont été lancées à l'échelle du bassin versant afin d'établir un état des lieux puis des programmes de gestion sur les thématiques de la **gestion quantitative de la ressource en eau** et du **transport solide**.

Dans le cadre de **NATURA 2000**, l'élaboration du document d'objectif du site « **La Cèze et ses gorges** » a débuté cette année.

### **Lutte contre les inondations**

Le projet d'aménagement de la **Tave dans la traversée de Tresques** a été remis. Après approbation par le syndicat, l'objectif sera de diminuer l'inondabilité dans le village

## S.I.D.E.T. SENTIERS DE RANDONNEE EN PAYS DES VANS ... UN PEU D'HISTOIRE

### Avant 1986...un Avant-Goût de Randonnée

L'avènement de la voiture pour tous a poussé les chemins ruraux aux oubliettes.  
Mais dans les années 1970 quelques passionnés bénévoles se lancent sur ces sentiers abandonnés afin de les faire renaître.  
Ainsi voit le jour le GR4 (Grande Randonnée n°4) ; reliant St Flour à Pont-St-Esprit il traverse notre Canton du nord au sud. Sa variante, le GR44, serpente sur le Serre de Barre et quelques boucles apparaissent vers Malbosc.  
Le Bois de Païolive quant à lui, dévoile déjà ses circuits balisés en bleu et vert.

**La création du SIDET en 1986** va donner un coup d'élan à la randonnée et plusieurs facteurs réunis vont donner à nos sentiers de nouveaux horizons :

- Un grand potentiel de chemins cadastrés
- Un patrimoine rural riche et des paysages préservés
- Des bénévoles volontaires qui se regroupent (*Création de l'association Découvrir en Marchant en 1989*)
- Une demande grandissante de la part des visiteurs
- Un apport financier de la collectivité territoriale publique (*programme d'actions du SIDET*)

La randonnée devient un moyen de découvrir le territoire. Elle est le résultat d'un savoureux mélange de Sport, de Nature et de Culture que le Pays des Vans va cuisiner à sa manière.



Les années 90 ... un Réseau Pédestre de plus de 400 kilomètres se met en place

Kilomètre après kilomètre,  
Boucle après boucle,  
Couvrant l'ensemble des communes du canton,  
Les bénévoles recherchent les sentiers,  
Défrichent le terrain,  
Cartographient les itinéraires,  
Balisent, organisent,  
Et enfin éditent les Topo-guides.

En quatre ans, 42 circuits voient le jour, accueillant les promeneurs pour quelques heures ou la journée,  
Le GR de Pays *Le Cévenol* s'offre aux randonneurs les plus aventureux.

### Les Métiers du Sentier...1995 à 2000

#### Côté chemin

Chasser le naturel, il revient au galop !  
Malgré la bonne volonté de tous, les broussailles reviennent sur les chemins. Il est grand temps d'agir autrement.  
En 1995 le syndicat met en place une Brigade Verte, cette fameuse équipe que l'on voit par Serres et Valats dans le Pays.

#### Côté activité

La randonnée devient un atout local fort et entre rapidement dans l'offre touristique du territoire.  
L'*Office du Tourisme* du Pays des Vans et l'association *Découvrir en Marchant* collaborent de plus en plus, coordonnent leurs actions et finalement cohabitent sous le même toit.  
En 1999, le poste d'animateur randonnée est créé.



## De 2000 à 2007... Une Affaire qui Marche

Libéré des contraintes d'entretien, de signalétique et de balisage, le territoire tisse un réseau de sentiers de plus en plus étoffé.

Les projets se multiplient,

Ici une Virade, par là un sentier de découverte,

Plus loin un circuit pour les enfants,

Et puis un autre sur les dolmens,

Dernièrement tout un réseau pour les VTTistes.

Finalement, quelle commune n'a pas son projet ?

Ainsi, le système se complexifie et demande une gestion plus performante.

Ce dispositif devient à la fois un outil de développement local et de promotion du territoire.

La Commission Loisirs Nature du *SIDET*, regroupant l'*Office du Tourisme* et l'association *Découvrir en Marchant* comme principaux partenaires, coordonne ces différentes réalisations.

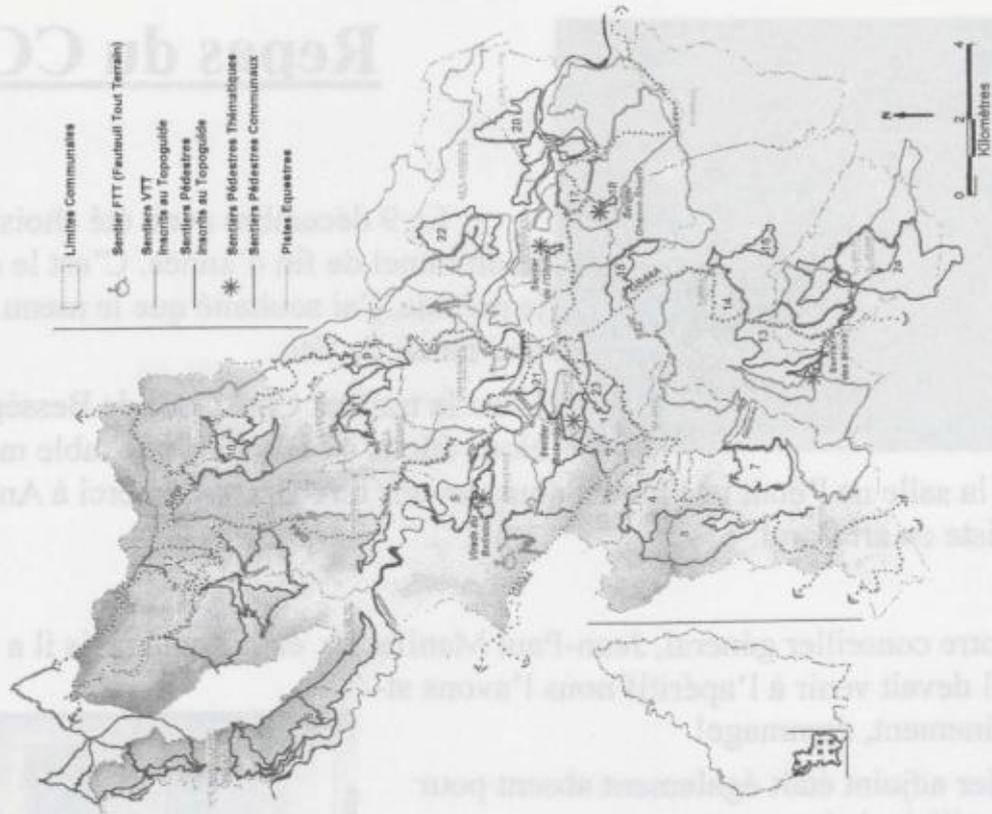
Dans cet environnement, la notion de valorisation du patrimoine trouve son chemin tout tracé.

### Projet d'avenir : la création des Portes d'Entrée

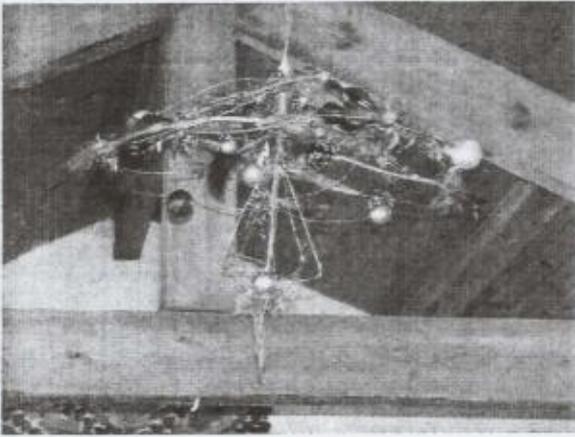
Des sites d'accueil aménagés sur l'ensemble du réseau informant sur les activités de randonnée seraient le prétexte d'organiser une rencontre entre le visiteur et le territoire.

Repère pour le visiteur et relais de l'Office du tourisme, elles rentretraient en résonance les unes avec les autres pour contribuer à mieux répartir la fréquentation touristique et valoriser nos ressources.

Nous souhaiterions que ces Portes d'Entrée soient utiles aux dynamiques locales et s'intègrent dans la vie du village... Alors, ouvrez bien vos oreilles, il se pourrait que vous en entendiez parler chez vous courant 2008.



## Repas du CCAS



Le 9 décembre avait été choisi pour le repas traditionnel de fin d'année. C'est le dernier repas que je préside, j'ai souhaité que le menu soit soigné. Un vrai menu de fête.

C'est le traiteur Coté Cour de Bessèges qui officiait. Nous étions 47 autour d'une table magnifiquement décorée, la salle ne l'était pas moins nous devons dire Bravo et merci à Anne Bobenrieth notre artiste en art floral.

Notre conseiller général, Jean-Paul Manificier, était invité mais il a été retenu par ailleurs... il devait venir à l'apéritif nous l'avons attendu vainement, dommage!

Le premier adjoint était également absent pour raison familiale, je le regrette.

Comme chaque année nous avons accueilli quelques nouveaux ainsi que des voisins et amis de Bordezac, Robiac-Rochessadoules, Les Vans. L'ambiance était chaleureuse. Le repas a été jugé délicieux, le champagne offert par Monsieur Brahmi (ex Cigalou) a été apprécié. Pour ma part, je suis particulièrement touchée par autant de gentillesse...



L'après-midi s'est achevé avec un loto gratuit animé par Gérard que nous remercions également pour les papillotes. Quelques uns sont partis avec un lot: chocolats, bonbons, biscuits, nounours etc... mais tous étaient ravis de cette bonne journée et de ces instants partagés.

La Présidente du CCAS



## Visite du Sous Préfet

Le Sous Préfet est venu, visiter la commune le 6 septembre 2007. la plupart des conseillers étaient là pour l'accueillir.

De la place, il a apprécié le paysage, vision complétée à partir des Cabusselades... Il a ensuite visité les locaux de la Mairie et la bibliothèque.

Nous avons évoqué les problèmes de la commune: recours contre des permis de construire attribués avant l'approbation de la carte communale, Assainissement de l'école, Abeau, les adductions d'eau à venir, la communauté de communes et son rapprochement avec les Vans...

Il a reconnu que nous sommes excentrés mais que nous avons des paysages magnifiques ! C'est notre seule richesse...après quelques rafraîchissements il a regagné Largentière. Visite trop rapide pour avoir une idée exacte de la commune et des problèmes liés à son étendue, à sa position géographique et à son trop faible potentiel fiscal !

### « Le parc se décarcasse »

#### L'opération redémarré en 2008

Le Parc naturel régional des monts d'Ardèche, après une première opération réussie en 2003 et l'élimination de 400 carcasses, reconduit le projet en 2008.

Sont concernés:

- Les anciens véhicules (voitures, tracteurs, motos...);
- Les vieilles caravanes.

Bénéficiez de cette opération gratuite pour préserver l'environnement et les paysages des monts d'Ardèche.

Si vous possédez une épave et que vous souhaitez que Parc l'élimine, merci de vous inscrire dans votre mairie.

L'opération est gratuite mais attention, elle devra être achevée à l'automne 2008. alors si vous voulez participer à la préservation de votre environnement, n'attendez pas !

Pour tout renseignement complémentaire:

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

La Prade, BP3

07560 Montpezat sous Bauzon

Tél: 04.75.94.35.20

[www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)



## Ecole

### Les murs en pierre

Vendredi 14 septembre, les 11 enfants en primaire à l'école de Malbosc avaient rendez-vous avec l'équipe du chantier itinérant du Sidet pour apprendre comment se construit un mur en pierre, sous l'œil de leur enseignant, Bernard Perret. Le but n'était pas de leur faire faire des murs, mais de comprendre les principes afin de pouvoir les faire plus tard.

Manifestement ils ont aimé l'activité, qui était entrecoupée par des pauses sous la forme de tours à dos d'âne. Ils ont appris à choisir les pierres, comment les placer, comment préparer aussi ce qui se trouve derrière les pierres. Cette activité entrainait dans le cadre d'un projet pédagogique concernant les murettes. L'école de Malbosc compte aussi cinq enfants en section de maternelle, école qui accueille souvent des enfants de la commune de Bonnevaux dans le Gard.

## Chantier itinérant

### Découverte d'un milieu écologique riche

Pendant cinq jours Gilles Bonnaud du SIDET et Claire Mounier de Découvrir en Marchant, ainsi que Thierry, Arnaud et Tommie de la Brigade Verte ont concentré l'attention du chantier itinérant sur les sentiers autour de Brahic et Malbosc, accompagnés des ânes Céline et Julie et du chien Rosalie. Après avoir travaillé à Brahic, le mardi 11 septembre, l'équipe s'est rendue chez Emmanuel et Julianna Ferrier à Abeau dans la commune de Malbosc.

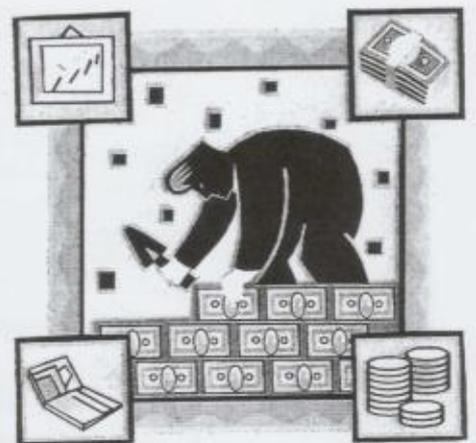
Ce lieu a la particularité d'abriter non seulement une mare temporaire avec une flore adaptée à ces conditions changeantes, mais aussi des prairies de fauche, chose rare dans le sud de l'Ardèche, au milieu de pins de Salzmann, le tout constituant une richesse écologique dans la vallée.

Plusieurs membres du public ont rejoint l'équipe, ainsi que des représentants d'organisations officielles, tels que Maria Sanz de l'Association Cèze et Ganière à Malbosc, qui a présenté les travaux réalisés depuis 20 ans par cette association de protection, Laurent Golliard de l'ONF, Fabrice Figuière du PNR des Monts d'Ardèche, et Dominique Guillemet de l'ENS, qui a présenté l'étude réalisée avec le concours de l'INRA du génome des pins de Salzmann, un pin originaire de la région, et dont certains spécimens autour du groupe étaient plus que centenaires.

Cette étude, à partir des épines des arbres, déterminera non seulement l'âge, mais aussi lesquels des arbres sont de vrais pins de Salzmann, car l'arbre hybride avec le Larizio.

Ensuite découverte de la construction remarquable des escaliers en pierre près du Pont de Sabuscles et de l'ancien système d'irrigation, qui permettaient aux habitants des hauteurs de venir travailler à la ferme d'Abeau.

Autour d'abord d'un apéritif préparé par la commune de Malbosc et amené à dos d'âne, puis du pique-nique avec pizzas cuites par Emmanuel et Julianna dans leur four près de leur maison construite en rondins de pin maritime (qui est d'ailleurs une ressource locale importante et écologique), les discussions ont porté sur l'avenir du lieu, et comment le restaurer avec les atouts présents. De plus en plus de propriétaires, comme Emmanuel et Julianna, qui ont des projets environnementaux, sont prêts à passer des conventions avec les organismes de l'état, le Sidet des Vans et Découvrir en Marchant sont fort présents sur les lieux, les politiques, comme Alice Icard, maire de Malbosc, sont prêts à investir. La journée, affirmait Gilles Bonnaud, était remplie de moments forts au niveau de contacts humains. Le travail d'ouverture et d'entretien s'est poursuivi près de Sabuscles le lendemain pour terminer à Malbosc le vendredi 14 septembre.



## Le radon, un enjeu de santé publique

Le radon, gaz radioactif d'origine naturelle, représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations variables selon les régions.

Le risque pour la santé lié au radon ne provient pas tant du gaz lui-même que de ses descendants à vie courte—polonium, plomb, bismuth -, tous émetteurs de rayonnements alpha. Inhalés avec le radon, ils se déposent le long des voies respiratoires et irradient les cellules les plus sensibles des bronches, ce qui peut induire le développement d'un cancer du poumon. On attribue ainsi au radon plusieurs milliers de cas annuels de cancer du poumon en France liés à l'exposition dans les bâtiments. Le radon est ainsi, depuis 1987, reconnu par l'OMS comme un cancérigène pulmonaire humain.

A ce titre, le radon est un enjeu de santé publique majeur mais toutefois encore sous-estimé. Certains pays européens, comme la Suisse, témoignent de politiques de prévention beaucoup plus offensives. En France, la réglementation impose des mesures uniquement pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) se trouvant dans des zones géographiques où des concentrations élevées de ce gaz sont susceptibles d'être observées. Or, on remarque que certains territoires peuvent être exposés, sans pour autant faire partie des 31 départements classés « à risque »\*.

Pourtant, des solutions simples et opérationnelles existent pour isoler les bâtiments et, de ce fait, protéger les populations.

\*L'Ardèche et la Savoie font partie des départements prioritaires.

---

## Rénovez pour louer en Ardèche Méridionale

De 2007 à 2009, le Pays de l'Ardèche Méridionale lance un programme d'intérêt général dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la région Rhône Alpes. Intitulé « Rénovez pour louer en Ardèche Méridionale », ce programme permet aux propriétaires de rénover des logements avec l'aide de subventions pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux. En contrepartie, le propriétaire s'engage à louer les logements rénovés pendant neuf ans à un prix plafonné.

Cette opération est valable sur l'ensemble du territoire de l'Ardèche Méridionale (au sud d'une ligne qui va du Béage à Baix), excepté les communautés de communes de Barres-Coiron et Berg et Coiron ainsi que le centre ville de Bourg Saint Andéol sur lesquels sont déjà en place des Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Quels que soient leurs revenus ou leur statut, l'ensemble des propriétaires privés ayant des logements vacants ou loués, voire un immeuble à transformer en logements, peuvent bénéficier de ces aides financières.

L'objectif est simple: remettre sur le marché 110 logements avec des loyers maîtrisés et des charges faibles, afin d'offrir un parc de logements répartis sur le territoire, aux personnes ayant des revenus modestes. Cela permet dans un même temps de lutter contre l'insalubrité et la vacance des logements. Actuellement, on estime à 11% la part du parc de logements vacants en Ardèche Méridionale.

L'animation de ce programme a été confiée au Cal 07 (Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche) qui accompagne les propriétaires gratuitement tout au long de leur projet.

Pour tous renseignements, contactez le cal 07 au numéro vert 0 800 652 035 (appel gratuit depuis un poste fixe).



## LA STEVIA: PLANTE A SUCRE

Voici un complément d'informations sur la Stevia dont un article lui était consacré dans le bulletin n°94.

Famille: asteraceae

**Description:** La plante peut atteindre de 60cm à 1 m de hauteur en pleine végétation. Les feuilles vert tendre ont une étonnante saveur sucrée. Elle fleurit en été (Fleurs blanches). C'est une plante herbacée qui disparaît complètement l'hiver pour repartir de la base au printemps.

**Culture:** Installer dans un sol riche et bien drainé, la plante ne supporte pas les excès d'humidité en hiver. Dans les zones aux hivers trop rigoureux ou trop humides, il est préférable de la garder sous abri. Dans le midi on peut choisir une exposition à mi ombre ou à l'est. Arroser généreusement pendant la période de pleine végétation, espacer les apports en eau dès la fin de l'été. A l'automne le feuillage commence à jaunir, pour prolonger la récolte de feuilles on peut mettre la plante à l'abri. L'hiver limiter les apports en eau à quelques arrosages si la plante est cultivée en pot.

**Récolte:** Dès que la végétation a bien démarré, tailler régulièrement la plante en laissant 2 à 3 nœuds aux branches principales ceci afin qu'elle produise du feuillage régulièrement jusqu'au début de l'automne.

**Utilisation:** les feuilles s'utilisent fraîches ou sèches dans les tisanes, les salades de fruit, les fruits au sirop, les glaces, les gâteaux....

Il est possible de s'en procurer à St Ambroix à la pépinière du Grand Plantier.

## 2e édition d'une heureuse initiative

Nos trois barman de l'an dernier ont tenu parole, ils ont choisi le dernier dimanche du mois d'août pour ouvrir la buvette à l'occasion de la clôture du marché paysan.

C'est l'association pour la sauvegarde du patrimoine qui a reçu la recette: cette année c'est 65 euros qu'ils ont versé. Il est vrai que cet été de nombreux touristes ont visité notre village et en particulier l'exposition de vêtements sacerdotaux magnifiquement présentés.

Il y avait affluence à la buvette... car les différents commerçants fêtaient leur dernier marché de l'été, ce qui ajoutait à l'ambiance!

Nous leur disons, à l'an prochain et ajoutons un merci chaleureux à Camille, Vincent et Lucas nos trois charmants bambins, si heureux d'être à Malbosc! Merci également à Mr Ruiz qui a approvisionné la buvette en sirops, jus de fruits, coca et j'en oublie...

a l'an qué ven!



## L ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE MALBOSC

L'année qui vient de se terminer a été pour l'association du Patrimoine riche en événements, rencontres et projets. Faisons ensemble un petit retour en arrière.

Au printemps dernier, à l'issue de l'assemblée générale, est née l'idée du four à pain, à la suite de laquelle une réunion d'information a rassemblé une vingtaine de personnes désireuses de s'investir en vue de la réalisation de ce projet. A ce jour l'emplacement choisi pour la construction de ce four serait susceptible de s'intégrer au sein d'une structure plus générale englobant différentes réalisations aménagées sur le site des cabusselades, valorisant ainsi l'ensemble, pour en faire un lieu agréable et convivial accessible à tous. Nous y travaillons activement avec divers partenaires.

Au mois de juin, le thème des journées du patrimoine de pays nous a proposé de nous retrouver sur les chemins. En collaboration avec d'autres associations de la communauté de communes, nous avons organisé un rallye découverte. Malgré nos efforts et notre bonne volonté, force a été de constater que les participants ne se sont pas bousculés au portillon. Néanmoins, les équipages présents ce jour n'ont pas regretté leur journée. Le parcours que nous leur avons proposé sur Malbosc nous a conduit à travers la commune à la recherche d'énigmes et d'indices cachés dans des endroits les plus insolites et inattendus comme par exemple dans le four à pain de l'ancien boulanger du village.

La Fête de l'Ardèche a été l'occasion pour nous de faire partie des 90 communes organisatrices de manifestation spéciales pour la journée du 7 .7.07. La fête et le patrimoine ont été à l'honneur ce soir là, avec le balet traditionnel sur la place et l'exposition exceptionnelle de vêtements et objets liturgiques dans l'église. Les danseurs ont profité tard dans la nuit de l'enthousiasme et de la virtuosité des musiciens. La visite en nocturne de l'exposition dans l'église a été pour beaucoup un moment d'émotion et d'émerveillement devant la qualité des objets proposés aux regards. Tous les dimanche de l'été, l'exposition a accueilli de nombreux visiteurs avant ou après le traditionnel tour sur le marché paysan et l'accueil sympathique des exposants.

En Juillet, sur le thème de la découverte de nos hameaux, nous avons organisé un repas à Abeau. Accueilli par la famille Chazerans, nous avons bénéficié d'une visite commentée des lieux notamment de la ferme du Vieil Abeau que le Père Jean Marie a gentiment fait visiter à la soixantaine de personnes présentes. Ancien compagnon du Tour de France, il fut intarissable en explications et anecdotes. Puis, ce fut l'apéritif bien mérité, pris à l'ombre des arbres au bord de l'Abeau, le couscous concocté par les membres de l'association et enfin pour terminer un petit verre d'alcool de poire offert par l'hôte de ces lieux.

Début septembre, des journées nationales du patrimoine ont été l'occasion de faire la fête une fois de plus. Cette fois, ce fut le patrimoine mécanique que fut à l'honneur, avec nos amis de Cèze Auto Rétro qui pour l'occasion ont déplacé à Malbosc une vingtaine de side-car et quelques vieilles automobiles. Au programme de la journée : exposition d'engins, ballades sur les routes du village, bénédiction des machines et des équipages par le Père Pitzalis, et baptême de side-car pour les novices et les intrépides. Un superbe méchoui préparé par notre ami Régis depuis tôt le matin a régala la petite centaine de personnes présentes à la salle des fêtes pour le repas.

A noter qu'exceptionnellement ce dimanche là, les artisans et commerçants du marché paysan sont revenus tenir leur stand. Nous les remercions vivement pour ce geste d'amitié et de soutien à notre action en faveur du Patrimoine.

Enfin Décembre, comme l'an passé, le goûter de Noël nous a réunis grands et petits sur le thème des santons avec notre chef de chœur Elisabeth, dont un article complet traitera de cette chaleureuse après midi.

Pour l'an qui vient, les idées et les projets ne manquent pas, ce n'est pas de même pour les bras (forts) et les cœurs (vaillants). Donc, comme c'est d'usage de prendre de bonnes résolutions en début d'année, je vous en suggère une excellente : Rejoignez nous, vous ne le regretterez pas.  
A tous bonne et heureuse année.

Jean Emmanuel Beaurain  
Association de Sauvegarde du Patrimoine de Malbosc

## Vous avez dit « Patrimoine ? »



Patrimoine: bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. (Petit Larousse)

Un patrimoine, c'est bien de le sauvegarder, mais c'est bien plus intéressant de le partager et de l'enrichir. Trouvons un prétexte: Noël. C'est un bon prétexte ! Un fil conducteur ? Les santons, c'est de tradition ! N'oublions pas d'ouvrir le cahier de recettes pour savoir comment s'y prendre. Voyons, il faut trouver la page:

Repas de hameau, non, ce n'est pas de saison; balèti, non, c'est pour plus tard; ah ! Chorale éphémère, c'est ici:

Commencer par des comptines, ajouter des chants occitans sans modération, trouver, cachée dans des boîtes, l'histoire de l'aubergiste acariâtre, piocher dans le sac à surprises, poursuivre le bonhomme de pain d'épices, l'attraper et le croquer. Partager le vin chaud et les friandises, les omenets, les oreillettes et les chocolats. S'émouvoir du parfum de la mandarine qu'on épluche ! Partir à la chasse à l'ours pour digérer, c'est incontournable. Chanter encore, rire, découvrir ou se souvenir.

Ne pas oublier l'indispensable: l'envie de chacun d'être là avec les autres, l'esprit de fête qui fait que les grands jouent les histoires comme les petits; le sourire sorti de la poche, les cordes vocales prêtes à fonctionner.



Alors, dans un improbable mélange de générations, vous entendrez jaillir les voix de la chorale éphémère, tout un après-midi.

Samedi 15 décembre, une partie des habitants du village a encore réussi ce plat exceptionnel. Merci à tous ces chefs cuisiniers. Gageons que nous concocterons encore ensemble quelques belles recettes. Joyeuses fêtes à tous.

Elisabeth Hours-Azzolini



## LOUIS CHARLES HENRI PAGEZE DE LA VERNEDE

Écrits de Mr Christian Tardieu

Né à Pont-Saint-Esprit le 18.11.1812 fils de Louis Joseph de Pagèze de La Vernède (devenu Lavernède à la révolution) et de Marie Françoise Gabrielle Xavier de Pitot, Louis Charles Henri Pazège de Lavernède (Henri étant le prénom usuel) se maria le 30-8-1840 à Daumazan (Ariège) avec Caroline Armandine de Sers fille d'Armand Melchior marquis de Sers et de Julia Denyse Jongla de Paraza.

Après 5 années passées à Toulouse, il vint en 1846 habiter Abau avec son épouse et mourut le 17-7-1898 au château du Pont de Tharoux qu'il avait acheté en 1882.

Il descendait de Louis de Pagès\*\* demeurant à Fourniel (paroisse de Malbosc) bailhe de Malbosc et de Bonnevaux, notaire royal marié le 18 juin 1595 à Jeanne d'Hérail, fille de Jean-Baptiste d'Hérail de Brisis et de Jeanne Grimoard de Beauvoir du Roure, elle-même fille de Claude Grimoard de Beauvoir seigneur du Roure, de Banne et de Grizac et de Florette de Porcelet. Jeanne apporta en dot la seigneurie de La Vernède. Louis acheta la Fermigère à son cousin le comte du Roure Jacques Grimoard de Beauvoir le 13-12-1608.

Le grand-père d'Henri de Lavernède, Jean Louis Clément de Pagèze dit « le chevalier de la Vernède » fut sauvagement assassiné le 13 juillet 1792 à la suite de la rébellion du comte de Saillans. Arrêté à l'Eyrole (commune de Malbosc) près de la maison du maître-mineur de ses mines d'antimoine, il reçut sept coups de fusil. Seulement blessé, il fut laissé toute la journée sans soins, puis transporté sur une échelle à un endroit haut situé, éloigné de chez lui, il fut mis dans une fosse creusée devant lui. Enterré vivant jusqu'aux épaules, sa tête servit de quille aux joueurs de boules. Il eut finalement la tête tranchée. A cet endroit entre le Gourret commune de Bordezac et la Fermigère commune de Malbosc fut érigée une croix « *la croix de l'homme mort* ». Depuis dans la région lorsque une personne n'a pas de cœur ni de pardon on dit « *qu'elle est dure comme la justice de Bordezac* ».

Cet acharnement était dû à l'arrestation, réalisée grâce aux indications fournies par le chevalier de la Vernède, en 1783, à l'auberge d'Aubrias (près de Malbosc) des chefs de la révolte dite des « Masques Armés ».

Ces masques appelés ainsi, car ils avaient le visage barbouillé de suie, étaient la plupart des petites gens. Ils s'étaient soulevés dans la région de Banne et des Vans contre les abus que leur faisaient subir certains hommes de loi: en particulier des procureurs et des notaires. Cette révolte dura à peine 20 jours: du 30 janvier au 17 février 1783. elle ne fit qu'un blessé léger à l'épaule. Il n'y eut que des papiers brûlés des bris de portes et des extorsions d'argent.

Louis Charles Henri de Lavernède avait reçu de son père en cadeau de mariage en 1840 la concession de houille des Salles de Ganière, puis par donation le 15-5-1846\*\*\*, la concession d'antimoine de Malbosc et la concession de charbon de Cessous Trébiau (commune de Portes, Gard).

A cause de cette dernière, il acquit avec son père, en 1841, pour 8000 francs le château de Portes pour y loger entre autres le directeur et le caissier de la houillère de Cessous.

En 1864 il participa à la création de la Compagnie Mokta el Hadid avec les frères Talabot (constructeurs du chemin de fer Beaucaire-La Grand'Combe le plus long alors de France 88Km en 1840) et les propriétaires de la concession de houille de Montalet: Ferdinand Chalmeton directeur de la Compagnie Houillère de Bessèges et Jean Baptiste Louis Jules Mailly président de la Compagnie des Chemins de fer de Bessèges à Alais.

Il apporta à cette société en formation la concession de houille de Cessous Trébiau et celle des Salles de Ganière ainsi que divers matériels et terrains. Il reçut en échange 6 600 actions sur les 30 000 de la société, action de 500 francs ce qui représentait un capital de 3 300 000 francs (acte de Maître Dufour notaire à Paris du 22-8-1864). Grâce à cette réalisation Mr de Lavernède se trouva dans une position plus .

confortable, car il avait dû auparavant rembourser les nombreuses dettes de son père en vendant avec pertes vers 1847 une maison à Nîmes et des propriétés à Théziers (en dehors de son moulin à huile). L'acquéreur réalisa par cet acte un bénéfice de trente mille francs, ce qui faisait un gain de bien plus des deux tiers du montant de la vente.

Il devint ensuite directeur de la Mokta. Cette compagnie exploita la concession des Salles de Ganière jusqu'en 1908. Les travaux miniers continuèrent jusqu'en 1929 date de la fermeture définitive de l'exploitation avec la Société des Mines de Gagnières de 1908 à 1924, et enfin avec la Compagnie Houillère de Bessèges du 1-1-1924 au 1-4-1929.

D'un naturel ingénieux Henri de Lavernède s'occupa de chimie entre 1840 et 1846 alors qu'il était à Toulouse en essayant de trouver des moyens plus prompts et plus économiques d'extraire le minerai d'antimoine. Il construisit à Théziers canton d'Aramon dans le Gard, vers 1850, un moulin à huile d'olives marchant à la vapeur.

C'est lui qui réalisa à partir de 1849 (d'après Joseph Jacques Fabre régisseur du domaine du 8-2-1847 au 8-7-1850) les importants travaux d'irrigation de la plaine d'Abau qui durèrent plusieurs années, transformant des terrains incultes en vastes prairies. Il dut acheter pour 3 375 francs à Abau diverses annexes pour établir les travaux d'irrigation; De nombreux ouvriers furent employés pour un coût de 7 000 francs. La construction de la « rescluse » sur l'Abeau fut autorisée par délibération du conseil municipal de Malbosc du 2 juin 1850, malgré les réclamations du Sieur Pontet qui craignait une diminution du débit de l'eau pour faire marcher son moulin bladier de Chavagnac commune de Castillon de Ganière (actuellement propriété Coste camping Clairval ou des Oulettes).

Mr de Lavernède acheta vers 1863 la concession de houille des Pinèdes commune de Castillon de Ganière. Il y fit foncer de 1863 à 1871 pour extraire le charbon le puits de Chavagnac improprement appelé actuellement « puits des mines d'or ».

Il acquit aussi vers 1869 la concession de charbon de Doulovy commune de Saint Paul Le Jeune. Durant les années 1880 il fit forer près du viaduc de Doulovy le Puits dit de Lavernède dont subsistent encore d'intéressants vestiges: le chevalement à l'architecture particulièrement soignée de type hangar, le bâtiment de la machine d'extraction et le bassin à 2 compartiments.

Devenu conseiller municipal de la commune de Castillon de Ganière en 1868, il fit en 1895 en faveur de cette commune un don de 4 000 francs et un prêt de 10 000 francs au taux de 5% remboursable en 15 ans pour rectifier le chemin n°3 qui reliait le quartier des Hauts Fourneaux des Salles de Ganière au pont de Combe Robert (appelé aujourd'hui pont du Martinet) sur la nouvelle route de Bessèges aux Vans par le col de la Mathe. Il fut aussi conseiller municipal de la commune de Malbosc dans les années 1870-1880.

D'un caractère violent et emporté par moments mais qui ne duraient pas selon le témoignage du maire de Malbosc (1852) Jean Basile Robert, Mr de Lavernède était aussi un homme honnête et généreux. C'est ainsi que dans les années 1840-1850 il logea gratuitement dans son château de Portes un vieillard, sa femme et sa fille et comme ils n'avaient aucune ressource il leur abandonna gratuitement une propriété qui leur permit de survivre. Il donna une autre fois asile, toujours dans son château de Portes, à un réfugié espagnol et à sa famille.

La famille Lavernède résidant à Abau depuis 1 siècle environ vendit sa maison de Fourniels aux Mahistre en 1882. c'est à cette époque que se fit l'achat à la famille Ribeyrol du Château du Pont de Tharoux (commune de Saint Jean de Maruejols) où se retrouveront réunis suite à la conciliation de leur fille Henriette, Louis Henri et son épouse Caroline séparés depuis 1852. ils résideront dorénavant au château du Pont, délaissant leur maison d'Abau. Ils décédèrent au dit château: elle le 17-12-1891 et lui le 17 juillet 1898 à onze heures trente du soir.

De Caroline de Sers, Mr de Lavernède eut 5 enfants

Louise Gabrielle née à Toulouse le 19-6-1841, - décédée le 30 octobre 1887

Antonin Louis Clément né à Toulouse le 2-7-1842—décédé le 26-10-1855

**Henriette Claire** née à Abau le 28-3-1848—décédée le 13-4-1929 à Paris

Marie Jeanne Alix née à Abau le 16-4-1849—morte le 8-10-1850

Paul Marius né à Abau le 14-2-1850—décédé sans descendance le 4-10-1880

Les fils étant morts jeunes ou sans descendance, c'est Henriette qui continua la lignée, Elle épousa le 25-1-1875 **Lionel Jean-Baptiste Napoléon Coquebert de Neuville** (30.4.1840—29.6.1907) originaire d'Aurillac.

Louise Gabrielle décédée à Nice en 1887 avant ses parents, avait épousé à Toulouse le 5-11-1862 le baron Georges Joseph du Gabé.

\*Régule est un terme qui sert à désigner la partie la plus pure d'un métal

\*\* Abeau était écrit Abau au XIX<sup>e</sup> siècle

\*\*\*Le patronyme Pagès est devenu Pagèze, depuis Pierre François de Pagèze, Sieur de la Vernède, fils de François de Pagès Sieur de la Planche et d'Elisabeth de Parlier de la Roque. Pierre François naquit le 22-6-1695 et se maria le 18 septembre 1727 avec Louise Marguerite de Ribot de Montjoux. Il décéda le 31-12-1767 et fut enseveli dans l'église de Malbosc. il est le 1<sup>er</sup> exploitant connu des mines d'antimoine de Malbosc.

\*\*\*\*Louis Joseph Pazège de Lavernède était propriétaire:

-De la concession de charbon des Salles de Ganière d'une superficie de 209 hectares acquise par achat en 1838 au prix de 7 000 francs (acte de Maître Sauvet notaire à Alais), à Marie Antoine de Chapelain de Génolhac et aux Lacroix père et fils du Combalet commune de Saint Paul le Jeune, qui en étaient tributaires depuis l'ordonnance royale du 28 août 1832. Mr de Lavernède père donna cette concession en cadeau de mariage à son fils Henri (contrat de mariage du 22 juillet 1840 chez Maître Gineste notaire à Toulouse). Il était précisé dans l'acte que la concession n'était pas exploitée. Henri de Lavernède entre 1840 et 1852 y entreprit de »s travaux en faisant forer un puits pour une dépense de 5 000 francs et en acquérant des terrains aux salles dans l'intérêt de l'exploitation pour une somme de 12 000 francs -(La commune Castillon de Ganière est devenue Gagnières en 1922).

-De la concession des mines d'antimoine de Malbosc attribuée par ordonnance royale du 18 janvier 1816.

-De la concession de Houille de Cessous Trébiau de 310 hectares de superficie, instituée par ordonnance royale le 30 août 1828.

Ces deux dernières concessions furent cédées à Henri de Lavernède par acte de donation en date du 15 mai 1846.

Le blason des Pagèze de Lavernède était: De gueules au chef d'argent (rouge au tiers supérieur de l'é-cru blanc).

